



Services - Avis de concours - Procédure restreinte

Avis de concours

Pouvoir adjudicateur :

Commune d'Aime-la-Plagne 1112 avenue de Tarentaise, BP 58 Aime-la-Plagne Cedex 73211

Adresse(s) internet: <https://www.ville-aime.fr/>

Adresse du profil d'acheteur: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Objet : Concours de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une salle polyvalente et d'un parking à la Plagne-Montalbert

Numéro de référence: 2019-MOE-067

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse:

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_g5YHC3XIPr&v=1&selected=0

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées par voie électronique via: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_g5YHC3XIPr

Description des prestations:

Mission complète de maîtrise d'œuvre pour la démolition d'un bâtiment, la construction d'une salle polyvalente et d'un parking et l'aménagement des accès.

Le concours est de type restreint sur études d'esquisse renforcée.

La partie de l'enveloppe prévisionnelle financière affectée aux travaux (CO) par le maître de l'ouvrage est égale à 2 700 000,00 EUR HT.

Critères de sélection des participants: Voir règlement de la consultation: article 16.

Information relative à la profession

La participation est réservée à une profession particulière: oui

Indiquer la profession: Architecte titulaire d'un titre d'architecte ou titre équivalent délivré par un État membre de l'Union européenne.

Type de concours : Restreint

Nombre de participants envisagé: 3

Critères d'évaluation des projets: Voir le règlement de la consultation.

Date limite de réception des projets ou des demandes de participation

Date: 16/09/2019

Heure locale: 12:00

Une ou des prime(s) sera/seront attribuée(s): oui

Nombre et montant des primes à attribuer : Voir article 20 du règlement de la consultation.

Contrats faisant suite au concours

Le(s) lauréat(s) du concours sera/seront attributaire(s) des marchés de services faisant suite au concours: oui

Décision du jury

La décision du jury est contraignante pour le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice: oui

Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de Grenoble

2 place de Verdun, BP 1135 Grenoble 38022

Adresse internet: <http://grenoble.tribunal-administratif.fr>

Date d'envoi du présent avis : 05/08/2019

JOUE : AVIS n° 2019/S 151-373383 diffusé le 7 août 2019

BOAMP : AVIS n° 19-121604 diffusé le 7 août 2019